

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LE MINISTRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE

10 NOV. 97 008045 CM

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le contentieux des emprunts chinois.

Comme vous le savez, le gouvernement français attache une grande importance à la solution de ce contentieux privé.

Les autorités françaises ne manquent pas depuis de longues années d'exprimer auprès des autorités chinoises la nécessité d'aboutir à un règlement de cette question. Ce sujet a d'ailleurs été abordé lors des dernières consultations politiques franco-chinoises en octobre 1997.

Il est clair cependant que la France ne saurait avancer seule dans cette affaire et qu'il est nécessaire qu'une identique volonté d'aboutir de la partie chinoise en permette une conclusion positive. Les pouvoirs publics s'efforcent de parvenir à mettre un terme définitif et satisfaisant à ce contentieux et agissent en ce sens.

Il va de soi que dès que des progrès substantiels auront été enregistrés, les personnes concernées en seront immédiatement avisées.

Je vous prie, Monsieur le Député, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Hubert VEDRINE

Monsieur Marcel CABIDDU
ASSEMBLEE NATIONALE
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

*Transmis avec
l'assurance de mes
sentiments les plus dévoués*

